



SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE GIEZ

Lundi 27 juin 2022, Grande salle, 19h30

L'Assemblée est présidée par M. Benoît Kemmling, Président.

Ordre du jour

1. Communications du Bureau
2. Assermentations au Conseil général
3. Appel
4. Validation de l'ordre du jour
5. Approbation du procès-verbal de la dernière séance du Conseil du 20 décembre 2021
6. Lettres et pétitions parvenues depuis la séance précédente
7. Communications de la Municipalité
8. Préavis municipal 2022/07 : Gestion et comptes communaux 2021
9. Préavis municipal 2022/08 : Arrêté d'imposition 2023
10. Préavis municipal 2022/10 : Crédit complémentaire de CHF 134'658 au préavis 2019/26 concernant l'assainissement des réseaux souterrains et aménagements routiers dans le quartier "En Pierre"
11. Renouvellement du Bureau et de la Commission de gestion-finances
12. Divers et propositions individuelles

1. Communications du Bureau

Le Président fait les communications suivantes :

- Il avertit les membres du Conseil face à l'oubli fréquent de la signature de certaines cartes de vote.

2. Assermentations au Conseil Général

Trois assermentations sont demandées :

- Mme Charmey Christiane
- Mme Duvoisin Corinne
- M. Duvoisin Michel

3. Appel

L'appel nominal révèle la présence de 31 membres sur 42. Le Conseil peut donc délibérer.

4. Validation de l'ordre du jour

La Municipalité a demandé le retrait du préavis n° 2022/09 concernant une demande de crédit d'investissement de CHF 52'000.- pour le remplacement des panneaux photovoltaïques de la Grange communale. Le changement de l'ordre du jour est accepté avec 1 abstention.

5. Approbation du procès-verbal de la dernière séance du Conseil du 20 décembre 2021

Le Président demande si un membre souhaite la lecture du dernier procès-verbal ou s'il y a des remarques.

La lecture n'est pas demandée.

Le Président invite le Conseil à approuver le procès-verbal.

Le procès-verbal du 20 décembre 2021 est approuvé avec 27 voix pour et 2 abstentions.

6. Lettres et pétitions parvenues depuis la séance précédente

Le Président indique qu'il n'y a pas eu de lettres et pétitions.

7. Communications de la Municipalité

Jean-François Jeannin, Syndic (Administration générale, police des constructions et relations extérieures)

Etant excusé pour son absence (motif maladie), le Municipal Hervé Kemmling se charge de transmettre ses communications.

- **Administration** : Il est remarqué une affluence de documents (courriers, rapports, etc) grandissante à l'administration communale qui occasionne une surcharge de travail à tous les niveaux. Il estime qu'il faut envisager d'augmenter le temps de travail au niveau du bureau (secrétaire et boursière).
- **Police des constructions** : Trois permis de construire devraient être délivrés. Un permis d'habiter vient d'être délivré. Un projet va être mis à l'enquête prochainement. Deux projets sont en cours d'étude. La densification dans le village se passe bien, cependant un problème se pose quant à l'augmentation de voitures que cela risque d'engendrer.
- **Relations extérieures** : Pas de nouvelles de la décharge des Echatelards ni du collège de Champagne.

Suite à des plaintes formulées à la Commune de Grandson, un projet de modification du trafic sur le chemin de La Outre a été déposé au Canton. Les communes de Grandson et de Giez devraient en définir les objectifs (interdiction de circuler pour les poids lourds). La vitesse devrait, elle aussi, être revue.

Les accotements devraient être stabilisés.

Mélanie Cena-Bornoz, Conseillère municipale (Ecoles, affaires sociales et santé)

- Déclenchement du 1^{er} plan canicule de cette année du 16.06 au 21.06.2022.
- ASIGE (Association intercommunale de Grandson et environs) : Le Conseil intercommunal s'est réuni en juin. Budget 2022-2023 adopté.
- RAdEGE (Réseau d'accueil des enfants de Grandson et environs) : Tous les chiffres du RAdEGE viennent de la FAdEGE car pour l'instant on a que la FAdEGE comme partenaire. Assemblée générale a eu lieu en mai, présentation et validation des comptes 2021 du RAdEGE. Budget toujours plus élevé que les vrais comptes (volonté prudente du Codir).

Hervé Kemmling, Conseiller municipal (Infrastructures et travaux publics)

- Eclairage public quartier Villas (changement des luminaires, les mâts sont gardés)
- Chemin de la Cigogne sera refait en fin d'été
- Vente du réservoir, en cours chez le notaire
- STEP de Grandson, raccordement à Yverdon en 2023

Alexandre Widmer, Conseiller municipal (Aménagement du territoire, bâtiments communaux et développement durable)

- Grande salle : Il y aura des travaux minimes cet été afin d'augmenter la capacité de l'espace-repas pour les enfants scolarisés à Giez. L'arrondissement scolaire n'utilisant plus la salle de travaux manuels, celle-ci sera mise à disposition de la FAdEGE. Pour optimiser cet espace-repas, un évier et une porte coulissante verrouillable seront installés.
- PACOM : Le PACOM suit son cours. Nous avons eu une opposition lors de l'enquête complémentaire, qui a été retirée après séance de conciliation. Nous espérons pouvoir passer devant le conseil à l'automne.
- Panneaux solaires de la Grange : Les panneaux solaires installés sur le bâtiment de La Grange en 2011 sont malheureusement défectueux et doivent être remplacés. Le constructeur ayant fait faillite, il n'y a pas de possibilité de garantie. Nous avons obtenu toutefois un financement conséquent de l'ECA pour ce remplacement, les dégâts étant en partie dus à la grêle. La Municipalité a privilégié un projet de remplacement sans agrandissement de la surface pour limiter les coûts, et ce projet faisait l'objet du préavis qui a été retiré ce soir. En effet, une question pertinente de la commission ad hoc a mis en évidence le fait que le calcul de la rétribution de l'électricité produite après remplacement de l'installation n'était pas parfaitement clair. La municipalité va éclaircir ce point et revenir devant le conseil au plus vite pour faire avancer ce dossier.

Bernard Milliet, Conseiller Municipal (Finances, sécurité publique et informatique)

- Informatique : projet en cours d'analyse (prestataire informatique ; outils informatiques ; adresses e-mails)
- Pompiers : statuts JSP pour 2024
- Protection civile : communication sur les abris et pastilles d'iode

8. Préavis municipal 2022/07 : Gestion et comptes communaux 2021

M. Bernard Milliet, Municipal, donne la lecture du préavis municipal.

M. Daniel Hess, rapporteur de la Commission de gestion-finances, donne lecture du rapport de la Commission.

La Commission propose d'approuver le préavis 2022/07 tel que présenté.

Le Président invite le Conseil à prendre la parole.

M. Bernard Milliet, Municipal, précise les origines des différents coûts.

La parole n'étant pas demandée, le Président invite le Conseil à passer au vote sur le Préavis.

Le préavis municipal 2022/07 : « Gestion et comptes communaux 2021 » est accepté à l'unanimité.

9. Préavis municipal 2022/08 : Arrêté d'imposition 2023

M. Bernard Milliet, Municipal, donne la lecture du préavis municipal.

M. Daniel Hess, rapporteur de la Commission de gestion-finances, donne lecture du rapport de la Commission.

La Commission propose d'approuver le préavis 2022/08 tel que présenté.

Le Président invite le Conseil à prendre la parole.

La parole n'étant pas demandée, le Président invite le Conseil à passer au vote sur le Préavis.

Le préavis municipal 2022/08 : « Arrêté d'imposition 2023 » est accepté à l'unanimité.

10. Préavis municipal 2022/10 : Crédit complémentaire de CHF 134'658 au préavis 2019/26 concernant l'assainissement des réseaux souterrains et aménagements routiers dans le quartier "En Pierre"

M. Hervé Kemmling, Municipal, donne la lecture du préavis municipal.

M. Daniel Hess, rapporteur de la Commission de gestion-finances, donne lecture du rapport de la Commission.

La Commission propose d'approuver le préavis 2022/10 tel que présenté.

Le Président invite le Conseil à prendre la parole.

M. Hervé Kemmling explique pourquoi une servitude ne serait pas utile dans cette situation. Il affirme aussi que la Municipalité a pris bonnes notes des recommandations de la Commission de gestion-finances.

Il affirme qu'une mise à l'enquête n'est pas obligatoire et que pour les parcs et les lampadaires, on rentre-vous sera pris avec le voyer.

La parole n'étant pas demandée, le Président invite le Conseil à passer au vote sur le Préavis.

Le préavis municipal 2022/10 « Crédit complémentaire de CHF 134'658 au préavis 2019/26 concernant l'assainissement des réseaux souterrains et aménagements routiers dans le quartier "En Pierre" » est accepté (28 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions).

11. Renouvellement du Bureau et de la Commission de gestion-finances

Renouvellement du bureau

A part Mme Catherine Majola, le Bureau complet se représente. Mme Sophie Chevalier se présente comme scrutatrice pour compléter le Bureau.

Le Président demande s'il y a d'autres candidats pour les fonctions du Bureau. Il n'y a pas d'autre proposition.

Le Bureau est élu tacitement et se compose désormais de la manière suivante :

- Président Benoît Kemmling
- Vice-président Christian Wilhelm
- Scrutatrice Sophie Chevalier
- Scrutateur Jonas Schneider
- Sous-scrutateur R. L.
- Sous-scrutateur Serge Pidoux

Renouvellement de la Commission de gestion-finances

Le nombre de candidats correspond au nombre de postes. Le Président demande s'il y a d'autres candidats. Il n'y a pas d'autre proposition. La Commission est élue tacitement et se compose de la manière suivante :

- Membre Mme Nadège Germond
- Membre (Président) M. Christian Duvoisin
- Membre M. Eric Cottens
- Membre M. Peter Schwegler
- Membre M. Daniel Hess
- Suppléant Mme Laurence Gadolini
- Suppléant M. Nils Bärtschi

Le Président rappelle que la Commission désigne son Président. Ce dernier sera chargé de rapporter. Le rapporteur doit changer chaque année. La Commission informera le Président dans les 20 jours du membre qui aura été désigné.

La Commission s'étant mise d'accord au préalable, elle informe le Conseil que le Président désigné est M. Christian Duvoisin.

12. Divers et propositions individuelles

Mme Corinne Duvoisin fait remarquer le manque de réponse de l'administration communale par rapport à des locations de locaux communaux. M. Hervé Kemmling,

municipal répondant au nom du dicastère du Syndic, assure que la Municipalité a pris note de cette remarque et essaie de trouver des améliorations.

Mme Irène Perez demande pourquoi l'éclairage public de nuit n'a pas été maintenu éteint où cela était possible grâce aux nouvelles technologies mises en place dans le quartier En Pierre. M. Hervé Kemmling, municipal, explique que, suite à des retours négatifs sur cette extinction, l'éclairage a été remis en fonction durant toute la nuit. Cependant, d'autres alternatives sont en cours de test, notamment une analyse des données sur les flux de personnes durant la nuit. Mme Irène Perez estime qu'il serait judicieux d'avoir un débat à ce propos au sein du Conseil. M. Hervé Kemmling affirme que cela sera pris en compte.

Le Président indique que le Bureau est à disposition pour accompagner une conseillère ou un conseiller dans ses démarches démocratiques (par exemple pour activer le droit d'initiative).

Mme Corine Duvoisin se plaint que les habitants n'ont pas été prévenus du début des tests d'éclairage. M. Bernard Milliet assure que c'était dans les intentions de la Municipalité et s'excuse pour cet oubli.

M. Frédéric Duvoisin sous-entend que des termes diffèrent de certains Conseil et demande s'il serait possible de réaliser des enregistrements desdits Conseils. Le Président indique que le procès-verbal de la séance validé par le Conseil fait foi et qu'il est possible de l'amender si des propos ne reflètent pas les échanges. En ce qui concerne la possibilité d'enregistrer les Conseils, il indique qu'il se renseignera auprès des autorités compétentes (préfecture et le service des communes) sur les éventuelles manières de procéder. Un retour sera fait lors du prochain Conseil.

M. Christian Duvoisin propose de mettre son terrain à disposition pour organiser le feu du 1^{er} août si cela est souhaité. Le Président le remercie pour son geste et que les organisateurs du 1^{er} août reviendront vers lui si besoin. Le Président profite d'indiquer qu'un tout-ménage pour le 1^{er} août sera prochainement distribué.

M. Hervé Kemmling rappelle qu'une verrée est servie à la fin du Conseil.

La parole n'étant plus demandée, le Président met un terme au Conseil à 21h15.

Une verrée est servie.

Ainsi fait à Giez, le 27 juin 2022

Le Président

Benoît Kemmling



La Secrétaire

Annabelle Ducret